CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E82518** **VALABLE JUSQU'AU** **22/09/2027**

ÉDITÉ LE 17/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/01/2009

Raison sociale : CHOPIN SAS

Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

100 CHEMIN DE CHANTE PERDRIX
69460 LE PERREON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE SUR SAONE
Siret : 509 904 314 00010
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8010972
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10378971204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10378971204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 74 03 23 41 **Fax :**
Portable : 0685126891
Responsabilité légale :
CHOPIN JULIEN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.charpente-chopin.fr
E-mail : contact@charpente-chopin.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 395 540 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	6	23/09/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	9	21/04/2026
3111 PROB	Tuiles canal (Technicité courante)		21/04/2026
3141	Eléments accessoires de couverture		23/09/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		26/06/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		26/06/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	8	26/06/2025
	Nombre total de qualifications : 7		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/07/2026 16:20

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E82518** **VALABLE JUSQU'AU** **22/09/2027**

ÉDITÉ LE **17/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/01/2009
Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE SUR SAONE

Siret : **509 904 314 00010**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8010972

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10378971204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10378971204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **CHOPIN SAS**

100 CHEMIN DE CHANTE PERDRIX
69460 LE PERREON

Téléphone : 04 74 03 23 41 **Fax :**
Portable : 0685126891

Site Internet : http://www.charpente-chopin.fr
E-mail : contact@charpente-chopin.fr

Responsabilité légale :
CHOPIN JULIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/04/2026
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	26/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 17/07/2026 16:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.